

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Difficultés
anglo-américaines
en Proche-Orient

Jamais maréchaux, généraux, amiraux et autres missi dominici de Londres et de Washington n'ont autant que ces jours derniers parcouru en tous sens le Proche-Orient. Leur mission était de sonder les capitales sur la défense éventuelle de cette partie du monde.

Jusqu'ici, sauf erreur, le résultat n'a guère été brillant. Sans parler de la crise iranienne, dont l'issue est capitale pour les problèmes débattus, la situation dans les pays arabes évolue de façon aussi peu satisfaisante que possible pour les Occidentaux.

Privé de gouvernement, Damas évite de s'engager dans un tête-à-tête proposé par Londres et qui ne semble pas sourire exagérément à l'opinion syrienne. Quant au Liban, s'il s'est nettement rangé dans le camp atlantique, rien n'autorise à penser que les indéradicables amitiés que possède la France dans ce pays s'accommoderaient en cas de conflit d'un associé différent et exclusif qui n'a pas toujours eu les mêmes raisons de soutenir la permanence libanaise.

Mais surtout les rapports judéo-arabes, dont l'amélioration devait théoriquement constituer la base des plans d'unification proche-orientale, ne se sont pas améliorés. La communauté israéliite, dont l'installation en Mésopotamie remonte à Nabuchodonosor, est l'objet de mesures rigoureuses du gouvernement de Bagdad. Un récent décret interdit l'emploi des juifs dans toute entreprise publique et privée, place leurs biens sous séquestre. L'unique issue qui leur est offerte est d'émigrer en Israël, où leur arrivée au taux de mille par jour constitue un rude problème pour les autorités, déjà aux prises avec l'immigration d'Europe centrale et du Yémen.

Une conséquence de cet afflux est un appel encore plus pressant de Tel-Aviv à l'aide américaine et internationale. Un emprunt de 500 millions de dollars a été lancé aux Etats-Unis, et le gouvernement israélien vient de demander par note aux quatre puissances occupantes de réserver ses droits en Allemagne pour des réparations dont le montant est estimé à 1 milliard et demi de dollars, équivalant à l'installation en Palestine de cinq cent mille juifs d'Europe.

La thèse israélienne est que les crimes nazis ont causé à la collectivité juive six millions de morts et 6 milliards de dollars de biens pillés, et qu'en conséquence le gouvernement de Bonn, qui s'est constitué successeur du III^e Reich, se doit de verser à Israël, dont la raison d'être est d'offrir un refuge aux juifs survivants, les sommes nécessaires à leur réinstallation.

Aux prises avec le double problème des juifs rescapés d'Europe ou réfugiés d'Irak, le gouvernement d'Israël paraît peu disposé à accepter de responsabilité dans la question du dédommagement des réfugiés arabes qui ont fui la zone juive devant la guerre de Palestine. Or pour l'instant l'extinction théorique du problème de Palestine dépend au premier chef du recasement des réfugiés arabes. Les difficultés nouvelles pouvant surgir dans ce domaine éloignent d'autant les possibilités de solution.

La situation en Proche-Orient demeure toujours hypothéquée par l'éternelle question du traité anglo-égyptien. Les dirigeants du Caire paraissent de plus en plus acquis au principe d'un nouvel accord avec Londres. Mais aucune personnalité responsable ne se soucie d'exposer ce point de vue à l'opinion publique. Or le débat d'hier aux Communes indique nettement qu'une lassitude se dessine dans les milieux anglais, où l'on se demande quand et comment sera achevée la toile de Pénélope que constitue le projet de traité.

En bref si les Américains et les Anglais continuent à se bercer de l'espoir d'organiser de l'extérieur et à deux les défenses du Proche-Orient et de la Méditerranée ils rencontreront à n'en pas douter de sérieuses désillusions.

La Turquie, la Grèce, jusqu'ici les plus fervents tenants de l'idéal atlantique en Orient, s'étonnent de voir leur sort tramé en dehors d'elles. Quant à la France, la nouvelle distribution des défenses européennes n'a pas effacé chez elle — au contraire — l'étonnement provoqué par le splendide isolement de Malte.

*Je Mandat
23.3.51*

9221